

Casablanca-Settat

2017, une année charnière pour le climat des affaires

● **Nombreuses sont les actions entreprises en faveur d'un climat des affaires propice, mais beaucoup reste à faire pour pouvoir faciliter l'investissement. C'est ce qui ressort de la réunion tenue vendredi dernier à la wilaya de Casablanca pour la présentation des bilans du CREA et du Centre régional d'investissement (CRI) Casablanca-Settat.**

Le Comité régional de l'amélioration de l'environnement des affaires (CREA) Casablanca-Settat est-il parvenu à améliorer le climat à l'entrepreneuriat et l'investissement et donc le classement du Maroc dans le doing business ? La question mérite, en effet, d'être posée, surtout que cette instance est opérationnelle depuis 2014. Certes, des actions ont été entreprises en faveur d'un climat des affaires propice, mais beaucoup reste à faire pour pouvoir faciliter l'investissement. C'est ce qui ressort de la réunion tenue vendredi dernier à la wilaya de Casablanca pour la présentation des bilans du CREA et du Centre régional d'investissement (CRI) Casablanca-Settat. La dématérialisation de plusieurs procédures administratives est l'une des principales réalisations du CREA régional, dotant plusieurs services publics de plateformes électroniques interactives. Il s'agit essentiellement de la plateforme de gestion des demandes de raccordements de la Lydec «E-LOT» aux grands clients, en attendant la finalisation de la 2e réalisation en cours à mi-mai 2017 pour le traitement des demandes des entreprises moyenne tension et en eau potable. Pour les entreprises commerciales, c'est le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le choix de prestataire qui sera amené à développer la plateforme relative à la dématérialisation des autorisations commerciales, qui devra améliorer les modalités d'instruction et de délivrance des autorisations d'exercer.

La feuille de route 2017 bien tracée

Pour dire que 2017 est une année charnière pour le CREA. En effet, la feuille de route tracée pour cette année semble s'inscrire en conti-



nuité avec les projets bouclés en 2016, avec 8 groupes de travail qui ont été mis en place pour se pencher sur des thématiques précises. D'abord pour le règlement des litiges à l'amiable, une plateforme de médiation sera opérationnelle et permettra aux entreprises de la région d'être en relation avec un contact moins péniblement senti avec les administrations publiques situées dans le périmètre de la région. Ce sont ensuite les mesures destinées à doter le CREA d'outils supplémentaires en matière de

diagnostic, de gouvernance et d'élaboration des plans d'actions et la mise en place d'un portail dédié au comité, avec l'appui financier de la Banque mondiale, ainsi que la finalisation de l'étude de faisabilité et la création d'une zone franche à Jorf Lasfar. Au cours de cette année également, trois autres projets sont prévus et portent respectivement sur la mise en place d'un écosystème entrepreneurial régional, une étude de mise en place d'une nouvelle zone pour les activités classées I1 et la promotion des zones

prévues par les plans d'aménagement avec la mise en ligne d'un portail web des zones d'activité. Toutefois, l'épineuse question des zones industrielles pose toujours problème, notamment dans son volet relatif à la gestion qui reste à approfondir. Un constat émis par la CGEM et la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca, qui reconnaissent que plusieurs entraves se dressent encore devant les opérateurs. En plus du caractère facultatif des cotisations au sein du collectif des associations qui se chargent de la gestion des zones, les opérateurs demandent un accompagnement efficace pour la durabilité des actions destinées à l'amélioration des services au sein des zones industrielles. Pour le président du Conseil de la ville, Abdelaziz El Omari : «L'accès au foncier est assuré, mais la gestion dépend du volet réglementaire. Je propose au niveau de Casablanca de mettre en place un système de gouvernance mené par un pilote, et rien n'interdit dans la loi de mettre en place ce système de gouvernance». Il n'en demeure pas moins que le dynamisme économique de la Région Casablanca-Settat s'est vu renforcer avec un programme d'investissement de plus de 37 MMDH agréés en 2016. Le secteur industriel représente 68% de l'ensemble des flux d'investissements qui a porté sur de nouvelles filières, suivi du BTP avec 8,6 MMDH. Les sociétés créées sont surtout des SARL qui représentent 97% des créations de 2016. Enfin, en termes de répartition sectorielle, les services et le commerce représentent 50 et 32 % des entreprises créées, souligne le directeur du CRI, Abdellah Chater (photo). ●

PAR YOUNÈS BENNAJAH
y.bennajah@leseco.ma

Une étude post-crédation des entreprises est lancée

Outre la dématérialisation des procédures administratives, visant à hisser la région parmi les «Smart régions», le CREA a mené des actions portant sur l'amélioration de l'entrepreneuriat et l'investissement avec l'adoption de plusieurs actions. Il s'agit d'abord du lancement de l'étude post-crédation des entreprises, créées via le CRI au niveau de la Région Casablanca-Settat (première dans le genre au niveau national). Les résultats de cette étude seront en mesure de disposer d'une vision claire sur la survie et le développement des entreprises créées via le CRI de la région, entre 2003 et 2015. Elle permettra aussi d'identifier les facteurs internes et externes, expliquant que les entreprises créées dans la Région Casablanca-Settat évoluent différemment. En plus d'identifier les axes d'intervention nécessaires pour favoriser le développement des jeunes entreprises ainsi que leur déclinaison en plan d'action détaillé. Il y a lieu de citer ensuite la signature d'une convention relative à la mise en œuvre de la création d'entreprise «Séance tenante» au niveau du Centre régional d'investissement de Casablanca-Settat, ainsi que la création de pépinières d'entreprises afin de permettre aux porteurs de projets d'être accueillis dans des structures d'accompagnement, d'amorçage et d'orientation au moment du démarrage de leurs activités. Sans omettre la plateforme Portnet qui a permis une amélioration tangible des conditions de travail au port de Casablanca.